



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

risque terroriste

Question au Gouvernement n° 6

[Texte de la question](#)

RISQUE TERRORISTE

**M. le président.** La parole est à M. Didier Paris, pour le groupe La République en marche.

**M. Didier Paris.** Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, la France vit, depuis les attentats dits du Bataclan qui l'ont durement frappée le 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, sous le régime de l'état d'urgence.

N'en doutons pas : la menace demeure réelle et d'un niveau alarmant. Dans son avis en date du 15 juin dernier sur le projet de loi prorogeant l'application de la loi du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence, dont nous aurons à connaître dès demain dans cette enceinte, le Conseil d'État a estimé que subsiste une menace terroriste persistante, d'intensité élevée, qui caractérise un péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public.

Le danger n'a cessé, au cours des vingt derniers mois qui ont suivi cet attentat, d'évoluer, les terroristes s'attaquant de plus en plus, et à intervalle régulier, à nos forces de l'ordre, symboles de l'ordre républicain.

Nous n'oublions pas les victimes et rendons un hommage appuyé au travail des services de sécurité de police, de gendarmerie et de renseignement. Monsieur le ministre d'État, pourriez-vous, dans ce contexte, préciser à la représentation nationale comment vous entendez répondre aux problématiques essentielles posées par cette menace ?

Comment entendez-vous en outre concilier les outils juridiques et opérationnels déjà en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence avec les nouvelles réponses que vous nous proposerez de construire ensemble dans le cadre du projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, comme vous l'avez dit, la menace reste importante, et elle concerne tous les pays d'Europe, comme nous l'avons constaté chez nos amis britanniques avec les attentats de Manchester et de Londres.

Ceux qui pensaient que la capacité de nuisance de Daech et de son idéologie avaient diminué en raison du recul de l'organisation sur le terrain ne peuvent que se rendre à l'évidence : la menace demeure élevée.

Nous l'avons constaté nous-mêmes, et je l'ai constaté personnellement depuis que je suis ministre de l'intérieur. J'ai en effet, quelques jours après mon entrée en fonctions, eu à rendre hommage à un de nos policiers, Xavier

Jugelé, assassiné quelques jours auparavant sur l'avenue des Champs-Élysées.

J'ai également eu à me rendre devant Notre-Dame de Paris afin de réconforter les policiers qui y avaient été attaqués. Nous avons par ailleurs été témoins, il y a deux semaines, d'une tentative d'attentat sur les Champs-Élysées qui, si elle avait réussi, aurait pu faire beaucoup de morts et de blessés.

Dans ces conditions nous ne devons pas baisser la garde : c'est pour cette raison que nous prorogerons l'état d'urgence en attendant de discuter du projet de loi que je proposerai à votre assemblée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Paris](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 6

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)